



Taxe bancaire suite paiement par carte bleue d'abonnement mensuel

Par **catare**, le **15/01/2021** à **16:44**

Bonjour,

Mon compte bancaire est géré par la caisse d'épargne de Bourgogne. Je me suis abonné à SNI Editions avec paiement automatique à partir des références de ma carte bleue. Cette société a son adresse en SUISSE et sa banque à Strasbourg. Les opérations bancaires se font donc entre deux banques françaises. Ma banque CE bourgogne me prélève plus de 3 euros de taxe à chaque paiement mensuel et justifie cette taxe au motif que le siège de la société est hors de France (Suisse). Pouvez-vous me préciser si cette taxe se justifie alors que les mouvements bancaires s'effectuent sur le même pays. Existe-t-il un texte de référence ?

Merci,

Dans l'attente de votre réponse.

Cordialement.

Par **P.M.**, le **15/01/2021** à **17:06**

Bonjour,

Il faudrait consulter les tarifs de votre banque et au besoin demander au conseiller de vous indiquer sur quelle ligne il se base mais il semble que ce soit un problème déjà rencontré...

Par **catare**, le **15/01/2021** à **17:42**

Le fournisseur de l'abonnement écrit que la transaction ne doit pas être taxée, car sa banque est sur Strasbourg. Mon conseiller bancaire invoque que l'entreprise ayant son siège en SUISSE la taxe s'applique. Qui croire ? Ou trouver réponse ?

Par **P.M.**, le **15/01/2021** à **17:49**

Comme je vous l'ai indiqué ce sont exclusivement les tarifs de la banque qui peuvent vous départager en dehors d'une décision judiciaire...